

Informatique et société

Groupe 50

Vendredi, de 9h30 à 12h30 PK-R250 (cours)

Responsable(s) du cours

Nom du coordonnateur : GAMBS, Sébastien**Nom de l'enseignant :** GOLDENBERG, Anne**Local :** PK-4115**Téléphone :** (514) 987-3000 #**Courriel :** goldenberg.anne@uqam.ca

Description du cours

Cette activité modulaire a pour but de faire prendre conscience aux étudiants du rôle et des devoirs de l'informaticien. Les sujets abordés seront en particulier les suivants: problèmes humains de l'informatique. Place de l'informatique dans la société actuelle. Problèmes moraux et légaux de la sécurité de l'informatique. Responsabilité et éthique professionnelle de l'informaticien. Déontologie informatique.

Préalables académiques :

Avoir réussi 45 crédits du baccalauréat en informatique et génie logiciel ou 5 cours du certificat en informatique, dont 4 siglés INF.

Objectifs du cours

Objectifs généraux (ou buts du cours)

De façon générale, le cours informatique et société amène les étudiant.e.s. à:

- Comprendre le contexte professionnel propre à l'informatique;
- Prendre conscience des responsabilités professionnelles des informaticien.ne.s;
- Connaître et utiliser le code d'éthique du génie logiciel pour analyser une situation et guider sa conduite;
- Observer les composantes et les conséquences sociales des choix technologiques;
- Prendre conscience des enjeux éthiques et politiques propre à une société de l'information;
- Envisager les apports possibles de l'informatique au bien-être de tous et toutes.

Objectifs spécifiques (ou compétences attendues)

De façon plus spécifique, à la fin du cours ou d'un bloc de cours, l'étudiant.e sera capable de :

- Intégrer une sensibilité morale ainsi que des références légales et éthiques sur les choix en informatique;
- Expérimenter et comprendre plusieurs méthodes pour étudier la relation informatique et société;
- Développer des compétences de discussions, de compréhension et d'appréhension de la complexité d'une situation socio-technique;
- Prendre connaissance de plusieurs enjeux sociaux et politiques contemporains en informatique;
- Prendre conscience des composantes culturelles et sociales des différents métiers et projets en informatique;
- Appréhender l'inscription des valeurs dans le design, leurs conséquences sociales involontaires et les possibilités de responsabilisation;

- Reconnaître et comprendre des initiatives citoyennes et politiques en matière de sécurité, d'écologie, de médias sociaux, de propriétés intellectuelles, d'accessibilité, ...

Contenu du cours

Contenu du cours

- Notion de profession et reconnaissance professionnelle
- Code d'éthique du génie logiciel
- Morale éthique, besoins humains et intelligence émotionnelle
- Méthodologie en science, technologies et société
- Outils intelligents, capitalisme cognitif, marketing de l'attention
- Imaginaires d'innovation et cultures en ligne
- Valeurs dans le code et dans le design
- Politisations, militantismes, démocratie et Technologies de l'Information
- Matérialité de l'informatique
- Résolution de conflits
- Propriété intellectuelle
- Approches intersectionnelles et interculturelles des enjeux sociaux en informatique

Formules pédagogiques

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Exposés magistraux, invitation d'experts, discussions, études de cas, présentations audio-visuelles, ateliers en classe, recherches et exposés en équipe, expérimentations collectives.

CRITÈRES DE CORRECTION

Étude de cas:

1. Intégrité de l'analyse
2. Intégration du code d'éthique
3. Capacité d'accueillir une diversité et complexité de points de vue
4. Qualité de la synthèse

Fiche de lecture:

1. Respect de chacun des points demandés
2. Recherche pour contextualiser l'article étudié
3. Compréhension du texte
4. Intégration des apprentissages du texte dans la future dissertation

Plan de travail:

1. Précision du titre

2. Respect de chacun des points demandés
3. Intégration des remarques données à la suite du 1er projet
4. Originalité et précision de la problématique

Dissertation:

1. Cohérence du texte
2. Originalité de la problématique
3. Justesse des informations
4. Qualité de la synthèse
5. Présence et cohérence des 8 parties
6. Qualité des appuis théoriques et factuels pour l'argumentation
7. Pertinence des références scientifiques
8. Engagement de chaque participant.e.s dans un travail intègre et personnel
9. Soin apporté à la présentation
10. Respect des normes bibliographiques

Examen final:

1. Intégration des principes éthiques
2. Compréhension de la matière
3. Intégrité des analyses
4. Capacité d'accueillir une diversité et complexité de points de vue
5. Soin porté à la présentation

SUPPORT MATÉRIEL

Le cours est soutenu par la plateforme Moodle, où l'ensemble des documents et articles seront mis en ligne.

Modalités d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1 Cas d'éthique (4 pages)	15%	23 février 2018
2 Fiche de lecture (4 pages)	15%	9 mars 2018
3 PROJET DE GROUPE	40%	
3.1. Sujet (titre et composition d'équipe)	0%	26 janvier
3.2. Plan du travail de recherche (2/3 pages)	10%	9 février
3.3. Présentation orale (10 min.)	10%	16 mars au 13 avril
3.4. Dissertation (10 à 15 pages)	20%	20 avril
4. Examen final	30%	27 avril

Le **cas d'éthique** est un travail individuel de 4 pages, qui porte sur un choix d'études de cas. Il vous sera adressé quelques questions ouvertes à adresser de manière située, intégrée et compréhensive des enjeux en cours.

La fiche de lecture est un travail individuel de 4 pages. Vous choisirez un article scientifique de 6 à 20 pages. Il vous sera demandé de présenter: (1) l'auteur.e ou les auteur.e.s, (2) le sujet, (3), le contexte de publication (date, lieu, enjeux, plateforme, ...) (4) l'argumentation et la conclusion de l'article (5) la contribution du texte à la connaissance dans son domaine / votre compréhension et (6) ce que ce texte apporte à votre future dissertation.

Le **projet de groupe** se fait par équipes de 3 à 5 personnes. Un contrat d'équipe, signé par chacun des membres, établira les responsabilités, les modes de communication et de collaboration ainsi que la responsabilité et les modalités de correction. Il se déroule en 4 étapes:

- Le **projet de dissertation**, un très court texte d'une demi à une page sera relu et annoté sans évaluation.
- Le **plan de dissertation** consiste en un court texte de 2 à 3 pages, comportant 8 éléments de la dissertation (titre, problématique, méthodologie, matériaux, théories, hypothèses (argumentation), conclusion partielle, et une liste bibliographique détaillée). La bibliographie doit suivre les normes de présentation Auteur, Date. Parmi les textes de la bibliographie, vous indiquerez quel membre de l'équipe étudie quel texte.
- **L'exposé oral par équipe** dure 10 minutes et présente le plan de dissertation avec les corrections et suggestions reçues. Il vise notamment à recevoir du *feedback* de la classe et un autre retour de la part de l'enseignant.e. 5 minutes de discussion suivront chacun des exposés.
- La **dissertation** est un texte de 10 à 15 pages. Le *titre* (1) exprime une dimension précise des rapports entre informatique et société. La dissertation cherche à répondre à une question spécifique ou *problématique* (2) choisie par l'équipe d'étudiant.e.s. Elle s'appuie sur une *méthodologie* (3), ainsi qu'un choix de cas, *matériaux* et éléments d'information pertinents (4). Elle s'appuie sur différentes approches et *analyses scientifiques* (5), pour présenter différents arguments et position (*argumentation*) (6). Elle se termine par une *conclusion* ouverte (7). La *bibliographie* (8) doit comporter 5 articles scientifiques. La présentation et l'orthographe seront pris en compte.

L'examen final portera sur l'ensemble de la session et durera 3 heures. Il y aura au moins une question portant sur chacune des séances de la session.

Autres remarques sur les travaux :

- Pour réussir le cours, **tous les éléments d'évaluation doivent être soumis**, à moins d'une urgence médicale ou d'une entente préalable avec les enseignant.e.s.
- Politique de retard : 0,5 point par jour sera retranché d'un travail remis en retard, jusqu'à concurrence de la moitié de la note finale du travail concerné. Un délai pourra cependant être accordé sans pénalité dans le cas de circonstances particulières (familiales, médicales) si une entente a été faite avec l'enseignant avant la date de remise du travail.
- Tous les travaux doivent être soumis sur Moodle, en version PDF, ODT ou DOC, ainsi qu'en version papier en classe.
- Les équipes se font sur une base libre et consensuelle avec un maximum de 3 étudiants par équipe.
- À moins d'une entente avec l'enseignant, l'équipe formée au début de la session sera la même pour tous les travaux.
- Les règlements concernant le plagiat seront strictement appliqués. Pour plus de renseignements, veuillez consulter les sites suivants :

<http://www.sciences.uqam.ca/decanat/reglements.php>
<http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/index.html>

- À propos des citations :
Celles-ci ne doivent pas reprendre plus de 5 phrases du document original. Assurez-vous de **mettre la portion citée entre guillemets**. Indiquez en bas de page (ou à la fin du travail) la référence complète, incluant au minimum le nom de l'auteur.e, le titre de l'oeuvre ou du texte, l'année de publication, ainsi que le lien Internet où ce texte est disponible, s'il y a lieu. Pour plus d'informations, consultez le site de la bibliothèque : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/plagiat/comment-citer-ses-sources>

Politique d'absence aux examens

L'autorisation de reprendre un examen en cas d'absence est de caractère exceptionnel. Pour obtenir un tel privilège, l'étudiant-e doit avoir des motifs sérieux et bien justifiés.

Il est de la responsabilité de l'étudiant-e de ne pas s'inscrire à des cours qui sont en conflit d'horaire, tant en ce qui concerne les séances de cours ou d'exercices que les examens. **De tels conflits d'horaire ne constituent pas un motif justifiant une demande d'examen de reprise.**

Dans le cas d'une absence pour raison médicale, l'étudiant-e doit joindre un certificat médical original et signé par le médecin décrivant la raison de l'absence à l'examen. Les dates d'invalidité doivent être clairement indiquées sur le certificat. Une vérification de la validité du certificat pourrait être faite. Dans le cas d'une absence pour une raison non médicale, l'étudiant-e doit fournir les documents originaux expliquant et justifiant l'absence à l'examen – par exemple, lettre de la Cour en cas de participation à un jury, copie du certificat de décès en cas de décès d'un proche, etc. Toute demande incomplète sera refusée. Si la direction du programme d'études de l'étudiant-e constate qu'un étudiant a un comportement récurrent d'absence aux examens, l'étudiant-e peut se voir refuser une reprise d'examen.

L'étudiant-e absent-e lors d'un examen doit, dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date de l'examen, présenter une demande de reprise en utilisant le formulaire prévu, disponible sur le site Web du département à l'adresse suivante : <http://info.uqam.ca/politiques/>

L'étudiant-e doit déposer le formulaire dûment complété au secrétariat de la direction de son programme d'études : PK-3150 pour les programmes de premier cycle, PK-4150 pour les programmes de cycles supérieurs. Pour plus de détails sur la politique d'absence aux examens du Département d'informatique, consultez le site web suivant : <http://info.uqam.ca/politiques>

Calendrier détaillé du cours

LISTE DES COURS

Date	Thème	Travaux à rendre / examens	Remises de correction
12/01/2018	Introduction - Présentation des cours - Attention et artefacts cognitifs		
19/01/2018	Éthique et profession 1		
26/01/2018	Éthique et profession 2 - Visionnage et discussion du film <i>Citizen Four</i>	Projet de groupe (0%) + Contrat d'équipe	
02/02/2018	6 méthodes de recherche pour analyser la relation informatique et société Recherche bibliographique : Jean Rancourts		Projet de groupe et contrat d'équipe
09/02/2018	Métho 1: Sécurité informatique et responsabilité: <i>une approche éthique</i> Invité: Antoine Beaupré, Développeur Debian	Plan de travail (10%) + Choix des fiches de lecture	
16/02/2018	Métho 2: Politisation des TI: <i>des approches critiques, citoyennes, restauratrices</i>		Plan de travail Fiches de lect.
23/02/2018	Métho 3: <i>Imaginaires d'innovation et valeurs dans le design: analyse comparée</i>	Cas d'éthique (15%)	
02/03/2018	Semaine de relâche		
09/03/2018	Métho 4: <i>Résolution de conflit en ligne et en</i>	Fiches de lecture (10%)	Cas d'éthique

Date	Thème	Travaux à rendre / examens	Remises de correction
	communauté, Médias sociaux, Wikipédia et IRL		
16/03/2018	Métho 5: <i>Approches intersectionnelles et interculturelles</i> dans les métiers de l'informatique. Visionnement: <i>Hidden Figures</i>	Exposés de groupe (10%)	
23/03/2018	Métho 6: <i>Analyse de controverses: La propriété intellectuelle à l'ère numérique</i>	Exposés de groupe (10%)	Fiches de lectures
30/03/2018	Vendredi saint		
06/04/2018	Cours thématique: <i>Et et AI</i> Invité : à confirmer	Exposés de groupe (10%)	
13/04/2018	Cours thématique: <i>La matérialité de l'informatique</i>	Exposés de groupe (10%)	
20/04/2018	Cours thématique: <i>Les jeux vidéos d'une diversité d'approches: éthique, imaginaires & valeurs dans le design, politisation, controverses, approches intersectionnelles, résolution de conflit</i>	Dissertations (20%)	
27/04/2018		Examen de fin de session (30%)	

Renseignements utiles

Les étudiants qui ont une lettre signée de leur conseillère ou conseiller de l'Accueil et de soutien aux étudiants en situation de handicap, dans laquelle il est fait état de leur inscription au ASESH à titre d'étudiant en situation de handicap, sont invités à remettre ce document à leurs professeurs et chargés de cours dès le début de la session afin que les aménagements dans le respect des exigences académiques soient déterminées de concert avec chacun des professeurs et chargés de cours. Les étudiants qui ont une déficience et qui ne seraient pas inscrits au ASESH sont priés de se présenter au AB-2300.

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale:

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation des mesures d'aménagements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de l'**Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'aménagement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience ou une incapacité mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au (514) 987-3148 ou se présenter au local AB-2300 le plus tôt possible.

MOODLE

Une instance de Moodle a été créée pour le cours. Veuillez vous assurer d'y avoir accès dès le début de la session. Des références bibliographiques ou médiatiques y seront publiées au cours de la session.

Site de Moodle : <http://www.moodle.uqam.ca>

ADRESSE NORMALISÉE

Les messages seront envoyés **exclusivement** à votre adresse normalisée :
votrenom.votrepremiernom@courrier.uqam.ca

Ressources utiles:

<https://r18.uqam.ca/7-faq/>

<https://vie-etudiante.uqam.ca/conseil-soutien/nouvelles-ressources.html>

<http://www.bibliotheques.uqam.ca/plagiat/consequences>

<http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/citer-ses-sources>

Intégrité académique

PLAGIAT Règlement no 18 sur les infractions de nature académique. (extraits)

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en la faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;
- Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Les règlements concernant le plagiat seront strictement appliqués. Pour plus de renseignements, veuillez consulter les sites suivants :
<http://www.sciences.uqam.ca/etudiants/integrite-academique.html> et <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/index.html>